

## ENGAGEZ-VOUS !

### Pourquoi ?

Les mandataires de la CPME assurent la représentation des chefs d'entreprise auprès des instances politiques, administratives, économiques et sociales. Ils sont essentiels au dialogue social et au développement économique de nos entreprises dans l'économie française.

### Pour qui ?

Le mandataire est un adhérent, donc un chef d'entreprise en activité. Mandaté par la CPME pour la représenter, sur une période donnée, il est soit désigné, soit élu par ses pairs, sur proposition de la CPME.

### Quel rôle ?

- Il participe à une gestion efficace des ressources financières provenant des entreprises ou des fonds publics.
- Il contribue à créer un environnement favorable aux PME.
- Il promeut les valeurs de l'entreprise et des entrepreneurs portées par son organisation patronale.

### Où ?

Le mandataire intègre des instances de gouvernance départementales ou régionales (CA, Bureau, commissions...) dans les organismes au sein desquels la CPME a obtenu des sièges proportionnellement à sa représentativité\*.

### Quels engagements ?

- Il consacre du temps à ses fonctions et participe aux réunions de formation proposées.
- Il rend compte à la CPME de tout élément susceptible d'affecter les intérêts des entreprises.
- Il fait preuve de loyauté envers la CPME et reste adhérent au moins pendant la durée de son mandat.

### Et le paritarisme... C'est quoi ?

En France, la majorité des organismes de la vie économique et sociale est gérée de façon paritaire. C'est-à-dire qu'ils intègrent à part égale dans leurs organes décisionnels des représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, dont la CPME. Le Conseil des Prud'hommes en est l'exemple le plus représentatif. C'est aussi le principe fondamental des organismes de protection sociale (CPAM, URSSAF, CAF...), du système de la formation professionnelle et de l'emploi (Association Transition PRO, OPCO EP, Pôle Emploi...).

## ÊTRE MANDATAIRE, C'EST AUSSI ET SURTOUT :



La satisfaction de servir la communauté des chefs d'entreprise



Un enrichissement intellectuel formidable



Le développement de son réseau

## MANDATS JURIDIQUES

<b>TRIBUNAL DE COMMERCE</b>	Contentieux commercial, difficultés ou défaillance d'entreprises***
<b>CONSEILS DE PRUD'HOMMES</b>	Litiges salariés/employeurs***
<b>PÔLE SOCIAL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE</b>	Litiges contentieux général de la Sécurité Sociale**
<b>COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS</b>	Conciliation avant la procédure contentieuse (impôts et TVA)**
<b>CIMA - Centre Interpro. de Médiation et d'Arbitrage</b>	Gestion amiable des conflits*

## MANDATS ÉCONOMIQUES

<b>CCI - Chambres de Commerce et de l'Industrie</b>	Développement économique du territoire***
<b>CMA - Chambres de Métiers et de l'Artisanat</b>	Promouvoir et défendre l'artisanat au sein du territoire**
<b>CESER - Conseil Économique Social et Environnemental Régional</b>	Assemblée Consultative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**
<b>AÉROPORTS DE LYON</b>	Développement économique des aéroports**
<b>EUREXPO</b>	Développement du Parc des Expositions d'EUREXPO*
<b>ENE - Experts du Numérique en Entreprises</b>	Développement des PME par le numérique**
<b>GRAND LYON Gouvernance Economique</b>	Relations grands groupes et PME*
<b>LPFT - Lyon Place Financière et Tertiaire</b>	Association des professionnels de la finance au service des entreprises**

## MANDATS SOCIAUX

<b>ARS - Agence Régionale de Santé</b>	Agence Régionale de Santé*
<b>CAF - Caisse Allocations Familiales</b>	Branche famille de la SS**
<b>CARSAT - Caisse Assurance Retraite et de la Santé au Travail</b>	Branche Assurance Vieillesse et Accidents professionnels de la SS**
<b>CPAM - Caisse Primaire des Assurances Maladies</b>	Branche maladie de la SS**
<b>IRPSTI - Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants</b>	Retraite complémentaire et régime invalidité décès des TNS**
<b>Retraite et Prévoyance (Institutions, AGIRC, ARRCO)</b>	Retraite Prévoyances Santé Epargne**
<b>Santé au travail (AGEMETRA - AST - STVB)</b>	Service de Santé au travail**
<b>URSSAF - Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales</b>	Collecteur des cotisations sociales des entreprises**

## MANDATS EMPLOI FORMATION ÉCOLE

<b>APEC - Association Pour l'Emploi des Cadres</b>	Emploi des Cadres*
<b>CFA - Centres de Formation des Apprentis</b>	Conseil de Perfectionnement*
<b>ÉCOLES / UNIVERSITÉS</b>	EM Lyon, CESI, INSA, IUT...*
<b>HANDI Lyon Rhône</b>	Insertion professionnelle des personnes handicapées*
<b>MLPE - Maison Lyon Pour l'Emploi</b>	Mission Locale Pour l'Emploi*
<b>MRIE - Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion</b>	Actions contre l'exclusion*
<b>OPCO Entreprise de proximité</b>	Accompagnement des PME dans la formation professionnelle**
<b>TRANSITION PRO</b>	Projet de Transition professionnelle et dispositif "démissionnaire" **
<b>FRANCE TRAVAIL</b>	Examen des situations individuelles des demandeurs d'emploi**

## LOGEMENT

<b>ACTION LOGEMENT</b>	IN'LI, CRAL...*
<b>SACVL</b>	Logement social*

Temps d'implication :      \*\*\* Plus de 30h par mois      \*\* 1 réunion par mois      \* 3 à 4 réunions par an